

La lecture, priorité présidentielle

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION

11 juillet 2021

La lecture est désormais une “Grande cause nationale”. L’annonce a été faite le 17 juin par le président de la République qui était en déplacement dans la Somme et l’Aisne pour célébrer le 400e anniversaire de Jean de la Fontaine. De juin 2021 à juin 2022, de nouvelles actions seront soutenues afin d’encourager la lecture des écoliers, collégiens et lycéens. Le premier temps fort est l’événement “Partir en Livre”, la fête du livre organisée du 30 juin au 25 juillet 2021. Oxmo Puccino – rappeur, conteur, écrivain, chansonnier guadeloupéen —, est le parrain de l’opération 2021. Le thème de cette 7e édition est “Mer et merveilles”. 7 rendez-vous sont annoncés. Les Abymes ouvrent le bal avec une déambulation littéraire dans les jardins de Taonaba le 30 juin. Le Moule le 30 juin, Petit-Bourg le 6 juillet, Morne-à-l’Eau et Lamentin le 9 juillet, Baillif le 15 juillet et Capesterre Belle-Eau le 27 juillet, complètent la programmation publiée sur partir-en-livre.fr. Autre temps fort de cette année-lecture, l’extension à partir de janvier 2022, du Pass culture : 25 € par élève en quatrième, 25 € par élève en troisième, 50 € par lycéen par an. Le plan de relance 2021-2022 prévoit 7 millions pour l’opération Jeunes en librairie. Ce programme de sensibilisation à la chaîne du livre et à ses enjeux, s’organise sur la base d’appels à projets auprès des collèges et lycées volontaires. Les initiatives doivent être imaginées par les enseignants et documentalistes pour leurs élèves. Il peut d’agir de visites régulières dans les librairies, de rencontres avec des professionnels du livre (auteurs, graphistes, maquettistes, éditeurs, bibliothécaires, imprimeurs, etc.), de projets concrets (élaborer une maquette, une quatrième de couverture, rédiger un coup de cœur...). Le programme inclut le financement d’un bon d’achat individuel remis à chaque élève.

Le gouvernement qui observe que 20 % des élèves maîtrisent mal les savoirs fondamentaux à la sortie de l’école primaire, entend gommer cette source d’inégalités. Selon l’enquête Information et vie quotidienne 2010 en Guadeloupe, 25 % des personnes âgées de 16 à 65 ans sont en graves

ou fortes difficultés face à l'écrit (10 % de difficultés en lecture, 27 % de difficultés en écriture). La lutte contre l'illettrisme est une référence de la politique d'élévation du niveau et de justice sociale. L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile. Après un fort décrochage entre 2000 et 2006, la France stabilise ses résultats en 2018.